

Déconstruction
& Réemploi

Catalogue formations 2025

Déconstruction & Réemploi

Sensibilisations

Formations



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de
l'action de formation suivante : Actions de Formation

Vers un bâtiment circulaire et responsable : un impératif collectif et inévitable

Le secteur du bâtiment représente à lui seul près de 70 % des déchets produits en France et consomme une part considérable des ressources naturelles, tout en contribuant massivement aux émissions de GES. Dans ce contexte d'urgence environnementale et de tension sur les ressources, la filière est appelée à se transformer en profondeur. Cette mutation est portée par plusieurs leviers réglementaires majeurs.

La loi AGEC (2020) a instauré une logique d'économie circulaire dans le bâtiment, avec en fer de lance le **diagnostic PEMD**, obligatoire avant toute démolition ou rénovation significative (décret n°2021-821), pour identifier les matériaux valorisables et organiser leur traçabilité. En parallèle, la **REP PMCB**, déployée depuis 2023, impose aux metteurs sur le marché de financer la gestion des déchets issus des produits du bâtiment. Enfin, la **RE2020** engage l'ensemble de la filière à réduire l'empreinte carbone des constructions neuves, avec des seuils de performance de plus en plus exigeants jusqu'en 2031. Ces contraintes transforment durablement la manière de concevoir, construire, déconstruire et réemployer.

Dans ce cadre, chaque acteur – MOA, MOE, BE, entreprise – a un rôle clé à jouer. Pour répondre à ces exigences et transformer les contraintes en opportunités, **la montée en compétence des professionnels est essentielle**.

C'est pourquoi IDRE place la formation, la sensibilisation et l'accompagnement technique au cœur de sa mission, en soutenant une culture commune du réemploi, de la valorisation et de l'éco-responsabilité dans l'acte de bâtir.

D'autres missions menées par IDRE permettent de compléter ce levier :

- le soutien à l'animation régionale de la filière, assurant la coopération et les synergies entre acteurs,
- l'accompagnement des acteurs et des territoires par des prestations ou conseils,
- l'intégration de projets permettant soit le développement d'outils, soit le développement de process (R&D).

Pourquoi faire appel à IDRE ?

La mise en œuvre de la déconstruction et du réemploi s'impose aujourd'hui à tous les acteurs du bâtiment, à tous les niveaux. Les inclure dans vos pratiques professionnelles devient une priorité. IDRE est à vos côtés pour mettre en place les actions de formation qui conviennent à votre secteur d'activité.

IDRE a acquis depuis sa création **une solide expertise** développée lors des missions et expérimentations menées par les équipes techniques :

- Chantiers expérimentaux permettant de générer des savoirs techniques et organisationnels
- Études Ressources réalisées sur différents types de bâtiments
- Gestion de chantiers de déconstruction
- Remise en circulation de matériaux
- Production de documents techniques pour accompagner l'évolution professionnelle du secteur
- Animation de la filière régionale et représentation nationale de la filière
- Accompagnement des territoires dans la structuration d'une filière locale
- Accompagnement au développement de structures se spécialisant dans la déconstruction et le réemploi
- Accompagnement opérationnel des acteurs (MOE, MOA) dans l'intégration de l'économie circulaire dans leurs pratiques programmatiques et constructives
- Conseil technique, réglementaire, juridique et assurantiel

IDRE est membre de la **Fédération ECOCONSTRUIRE**

Fédération nationale regroupant les Organismes de Formation spécialisés en écoconstruction.

Cette reconnaissance permet à IDRE de tisser des partenariats plus étroits avec ses membres (dont Noria Formation et le PERF Tarnos) et développer de nouveaux modules certifiants.



Notre équipe

Anaïs BOVET

Ingénierie environnement

**Expérience maîtrise d'œuvre
bâtiment**

Coordinatrice

Responsable pédagogique

Responsable qualité

Responsable commerciale

Jonathan LARRASQUET

**Expérience en cabinet d'architecture
& de maîtrise d'œuvre bâtiment**

Chef de projets

Formateur-Consultant

Animateur formation

Fabienne BOTTO

Accueil et gestion administrative

Assistante administrative

Référente handicap

Nos partenaires intervenants dans nos formations

Thomas GARNESSEN, NOBATEK

Responsable des activités

Matériaux & Systèmes constructifs

Christelle LACOME, CDL Expertises

Ingénierie experte Habitat
& Environnement

Une offre s'adaptant à l'évolution de la filière et aux besoins des acteurs & territoires

Depuis 2018, IDRE accompagne la montée en puissance de la filière du réemploi en proposant des formations de terrain, construites au plus près des besoins des professionnels du bâtiment.

Forts d'un catalogue éprouvé, notre véritable atout réside aujourd'hui dans notre capacité à concevoir des modules sur mesure, adaptés à tous les acteurs du BTP : maîtrises d'ouvrage publiques et privées, entreprises, bureaux d'études, AMO, collectivités, artisans ou formateurs.

Une offre complète, à la carte.

Nous développons des formations :

- Théoriques ou pratiques, du généraliste au très opérationnel,
- Courtes ou longues : de la sensibilisation express à des formats > 3h30, éligibles OPCO,
- Inter ou intra-entreprise, selon vos préférences,
- Personnalisées, selon vos chantiers, vos enjeux, vos métiers.
- Dans le cadre de la formation initiale : pour faire évoluer les enseignants dans leurs contenus ou directement les étudiants

Des modalités flexibles :

- En salle, dans nos locaux ou les vôtres
- Sur chantier, en situation réelle
- À distance, pour plus de souplesse
- En coanimation ou comme intervenant pour d'autres organismes de formation

Notre équipe pédagogique combine expertise de terrain, maîtrise des enjeux réglementaires et connaissance filière. Chaque formation est conçue pour apporter des réponses concrètes aux défis de la transition écologique dans le bâtiment et aux changements des pratiques.

Sommaire

Sensibilisation au réemploi	7
Initier la déconstruction et le réemploi dans ses pratiques professionnelles	8
Intégrer la déconstruction et le réemploi aux pratiques professionnelles	9
Découverte du diagnostic PEMD (Produit Équipements Matériaux Déchets)	10
Réaliser une étude ressources	11
Comment organiser la dépose de matériaux en vue du réemploi dans un chantier de curage ou démolition ?	12
Formation à la réception et au tri des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB) et à l'accueil des détenteurs	13
Formation des entreprises du bâtiment à la REP PMCB et au tri des déchets de chantier (dirigeants)	14
Modalités de formation	16
Informations pratiques et contacts	18



Sensibilisation au réemploi

Public

Professionnels :

- Chargés de mission et responsables des services techniques des collectivités publiques : Bâtiment, Urbanisme, Achats, Déchets, Développement Durable, Emploi et territoires, ...
- Chargés de mission et responsables des Maîtrises d’Ouvrages publiques et privées

Grand public :

- Étudiants
- Habitants concernés par un projet sur leur commune
- Publics scolaires
- Toute personne souhaitant découvrir les principes de l'économie circulaire dans la construction

Format

Conférences, animation de tables rondes, café-débats, salons, portes ouvertes, information, visites, intra ou inter entreprises, à l'occasion d'un cours...

Coût

Nous contacter pour établir un devis selon le format choisi

Prérequis

Aucun

Informations pratiques - contact

Fabienne 06 26 66 76 20
contact@idre-dc.org

Contenus

Les actions de sensibilisation, accessibles au grand public ainsi qu'à l'ensemble des acteurs de la filière, constituent un levier essentiel à l'évolution des modes de pensées et des pratiques.

Montrer que c'est possible, faire valoir l'intérêt économique et social de la déconstruction et du réemploi, porter à connaissance les initiatives d'un territoire, générer des débats et des réflexions collectives, il s'agit là du travail de fond que mène IDRE depuis sa création.

Ces sensibilisations peuvent prendre différentes formes suivant les besoins.

Selon le format choisi, il s'agit de :

- mesurer les enjeux environnementaux, économiques et sociaux de la déconstruction et du réemploi (contexte et législation)
- montrer que c'est possible avec des retours d'expériences
- découvrir les acteurs locaux de la filière
- réaliser des visites inspirantes

Pour les professionnels, en format intra, nos sensibilisations permettent de toucher l'ensemble des services d'une structure et facilitent la mise en mouvement d'une dynamique collective en interne. L'appropriation et l'intégration du sujet constituent le point de départ pour mettre en œuvre de nouvelles pratiques.

La sensibilisation peut être une étape préalable à la formation.

Initier la déconstruction et le réemploi dans ses pratiques professionnelles

Public

- Tous les acteurs de la construction souhaitant intégrer la déconstruction et le réemploi à leurs pratiques.
- Maîtres d'ouvrage, assistants à la maîtrise d'ouvrage
- Architectes, Maîtres d'Oeuvre, Programmistes
- Bureaux d'étude, économistes de la construction

Format

Présentiel : 1 journée (7h)

Distanciel : 2 ½ journées (2 x 3,5h)

Coût

350€ HT/ personne (TVA non applicable)

Adhérents : 300€HT

Prérequis

Aucun

Informations pratiques - contact

Formation en Inter (groupe de 6 à 10 personnes)

Nous contacter pour connaître les prochaines dates programmées

Fabienne 06 26 66 76 20

contact@idre-dc.org

Contenus

Objectifs

- Comprendre les enjeux environnementaux, économiques et sociaux de la déconstruction et du réemploi
- Appréhender les étapes et les missions nécessaires à la réussite d'un projet de déconstruction et identifier les contraintes techniques et économiques
- Identifier les leviers d'action pour définir une stratégie de réemploi
- dans ses projets. Mobiliser les filières de réemploi de son territoire
- Connaître le contexte réglementaire et législatif et savoir s'y adapter afin de mettre en oeuvre le réemploi

Résumé du contenu de la formation

- Création d'une culture commune : enjeux et contexte
- Acculturation à la filière et ses parties prenantes
- Connaissance des outils de mise en œuvre du réemploi
- Elaboration d'une stratégie réemploi et adaptation des pratiques
- Sourcing et remise en circulation des matériaux
- Capitalisation sur les retours d'expérience et les ressources existantes

Évaluation de la formation / sanction de la formation

- Formation évaluée en contrôle oral et/ou par QCM
- Attestation de fin de formation

Intégrer la déconstruction et le réemploi aux pratiques professionnelles

Public

- Tous les acteurs de la construction souhaitant intégrer la déconstruction et le réemploi à leurs pratiques.
- Maîtres d'ouvrage, assistants à la maîtrise d'ouvrage
- Architectes, Maîtres d'Oeuvre, Programmistes
- Bureaux d'étude, économistes de la construction

Format

Présentiel : 2 journées (2 x 7h)

Distanciel : 4 ½ journées (4 x 3,5h)

Coût

700€ HT/ personne (TVA non applicable)

Adhérents : 600€HT

Prérequis

Aucun

Informations pratiques - contact

Formation en Inter (groupe de 6 à 10 personnes)

Nous contacter pour connaître les prochaines dates programmées

Fabienne 06 26 66 76 20

contact@idre-dc.org

Contenus

Objectifs

- Comprendre les enjeux environnementaux, économiques et sociaux de la déconstruction et du réemploi
- Connaître les étapes et les missions nécessaires à la réussite d'un projet de déconstruction et identifier les contraintes techniques et économiques
- Identifier les leviers d'action pour définir une stratégie de réemploi dans ses projets. Mobiliser les filières de réemploi de son territoire
- Connaître le contexte réglementaire et législatif et savoir s'y adapter afin de mettre en oeuvre le réemploi
- Intégrer la déconstruction et le réemploi dans un cadre de marchés publics

Résumé du contenu de la formation

Jour 1

- Création d'une culture commune
- Nécessité d'une Étude Ressources
- Analyse technico-économique d'une opération
- Remise en circulation des matériaux
- Intégrer la déconstruction et la remise en circulation de matériaux aux marchés de travaux et accompagner les entreprises

Jour 2

- Contexte réglementaire et législatif
- Adapter le processus classique de conception réalisation exploitation pour mettre en oeuvre effectivement la déconstruction et du réemploi
- Méthodes de caractérisation des matériaux en vue du réemploi

Évaluation de la formation / sanction de la formation

- Formation évaluée en contrôle oral et/ou par QCM
- Attestation de fin de formation

Découverte du diagnostic PEMD (Produit Équipements Matériaux Déchets)

Public

- Professionnels en poste de maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'oeuvre

Format

Présentiel : 1 journée (7h)

Distanciel : 2 ½ journées (2 x 3,5h)

Coût

350€ HT/ personne (TVA non applicable)

Adhérents : 300€HT

Prérequis

Connaissances générales liées à l'acte de construire

Contenus

Objectifs

- Comprendre les enjeux, la réglementation et les obligations du diagnostic PEMD
- Acquérir une méthodologie pour réaliser un diagnostic conforme et pertinent
- Identifier les filières de valorisation et structurer un rapport exploitable

Résumé du contenu de la formation

- Introduction au diagnostic PEMD
- Identifier les critères d'un diagnostic PEMD
- Préparer son intervention (en amont)
- Sécurité et conditions d'intervention
- Réaliser le diagnostic sur site
- Mise en situation pratique
- Identifier les exutoires
- Structurer le rapport de diagnostic
- PEMD vs. Étude Ressources
- Quiz de restitution

Évaluation de la formation / sanction de la formation

- Formation évaluée en contrôle oral et/ou par QCM
- Attestation de fin de formation

Informations pratiques - contact

Formation en Inter (groupe de 6 à 10 personnes)

Nous contacter pour connaître les prochaines dates programmées

Fabienne 06 26 66 76 20

contact@idre-dc.org

Réaliser une étude ressources

Public

- Professionnels de la maîtrise d'ouvrage BTP souhaitant développer les principes de l'économie circulaire dans leurs pratiques professionnelles.
- Maîtres d'ouvrage (et assistants)
- Programmistes, architectes
- Bureaux d'étude, économistes de la construction

Format

Présentiel : 1 journée (1 x 7h)

Coût

350€ HT/ personne (TVA non applicable)

Adhérents : 300€HT

Prérequis

Expérience professionnelle dans le domaine du bâtiment (à justifier à l'inscription)

Contenus

Objectifs

- Changer de regard sur les matériaux
- Savoir lister les matériaux présents sur site et leurs sorties potentielles (réemploi, réutilisation, recyclage)
- Savoir chercher les informations nécessaires et suffisantes pour assurer le réemploi des matériaux
- Savoir structurer une étude-ressources pour en faire un outil d'aide à la décision

Résumé du contenu de la formation :

- Décomposer les matériaux pour mieux les valoriser
- La structuration d'une étude-ressources
- Les sources d'informations et la qualification technique des matériaux
- Les extensions possibles d'une étude-ressources
- Etudes de cas

Évaluation de la formation / sanction de la formation

- Formation évaluée en contrôle oral et/ou par QCM
- Attestation de fin de formation

Informations pratiques - contact

Formation en Inter (groupe de 6 à 10 personnes)

Nous contacter pour connaître les prochaines dates programmées

Fabienne 06 26 66 76 20
contact@idre-dc.org

Comment organiser la dépose de matériaux en vue du réemploi dans un chantier de curage ou démolition ?

Public

- Encadrants d'entreprises de travaux de démolition et curage
- Maîtres d'œuvre d'exécution
- Architectes

Format

Alternance d'éléments théoriques, visite et animations pédagogiques ludiques, échanges et convivialité.

Coût

Financé à 70% par Valobat soit 405€ au lieu de 1350€

Prérequis

Expériences dans le monde du bâtiment

Objectifs

Objectifs

- Comprendre les enjeux du réemploi et de la déconstruction des bâtiments dans une perspective d'économie circulaire à différentes échelles et maîtriser le vocabulaire technique
- Comprendre le cadre légal d'action et anticiper son évolution
- Connaître les documents spécifiques d'un appel d'offre pour être en mesure d'y répondre
- Suivre et accompagner un chantier de dépose sélective
- Finaliser un chantier de dépose sélective
- Connaître les acteur·rices de la filière réemploi et identifier leurs rôles sur son territoire

Informations pratiques - contact

Formation en Inter (groupe de 6 à 10 personnes)

Nous contacter pour connaître les prochaines dates programmées

Fabienne 06 26 66 76 20
contact@idre-dc.org

Contenus

Jour 1 Introduction et préparation du chantier

- Comprendre les enjeux du réemploi de matériaux et de la déconstruction des bâtiments dans une perspective d'économie circulaire.
- Gérer la formalisation et le suivi d'un appel d'offre.
- Constituer une équipe qualifiée, rédiger un Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la
- Santé (PPSPS).
- Préparer le chantier en effectuant une visite préliminaire, planifier les étapes, et organiser la gestion des matériaux réemployables.

Jour 2 : Coordination pendant le chantier

- Assurer la gestion administrative du chantier, en organisant des réunions, en suivant le planning, et en adaptant les actions aux éventuels aléas.
- Mettre en pratique des compétences de management pour coordonner les différents lots et sensibiliser l'équipe aux enjeux du réemploi.
- Veiller à la sécurité sur le chantier en signalant les zones dangereuses et en veillant au respect des protocoles et des équipements de protection individuelle (EPI).
- Accompagner les équipes dans les tâches de dépose sélective, en transmettant les bonnes pratiques et en favorisant la traçabilité des matériaux réemployés.

Jour 3 : Logistique et finalisation du chantier

- Gérer la logistique du chantier en coordonnant le conditionnement et le transport des matériaux et le suivi des flux.
- Utiliser l'outillage approprié pour la dépose sélective.
- Finaliser le chantier en rédigeant un bilan, la gestion de l'évacuation des matériaux restants, et en formalisant des documents de traçabilité.

Évaluation de la formation / sanction de la formation

- Formation évaluée en contrôle oral et/ou par QCM
- Attestation de fin de formation

Formation à la réception et au tri des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB) et à l'accueil des détenteurs

Public

Responsables d'exploitation, gestionnaires administratifs, opérateurs, etc.

A noter que cette formation peut être adaptée aux distributeurs et aux collectivités publiques.

Format

Durée totale du parcours de formation : 0,5 jour obligatoire et 0,5 jour optionnel

Formats d'apprentissage hybride : 1h30 à distance (optionnel) + 3h30 en présentiel + 1h30 à distance (optionnel)

Coût

Le coût de la formation est établi sur demande selon les critères d'éligibilité de l'entreprise à une prise en charge par Valobat.

Prérequis

Aucun

Contenus

Objectifs

- Comprendre les grands principes de la filière Produit et Matériaux de Construction du Bâtiment et ce qui a justifié sa mise en place
- Maîtriser les règles de tri des déchets et être en confiance pour les faire respecter
- Être capable d'utiliser les outils informatiques Valobat (traçabilité des dépôts et demande d'enlèvement)
- Connaître le devenir des déchets et pouvoir l'expliquer

Résumé du contenu de la formation en présentiel

- Fondamentaux de la gestion des déchets
- La REP PMCB
- Les flux de déchets couverts et les règles de tri
- Fonctionnement au quotidien et contenants
- L'accueil des détenteurs et la traçabilité
- Gestion des enlèvements
- Devenir des déchets triés
- Bilan et réappropriation

Évaluation de la formation / sanction de la formation

- Formation évaluée en contrôle oral et/ou par QCM
- Attestation de fin de formation

Informations pratiques - contact

Nous contacter pour connaître les modalités de mise en place de cette formation.

Fabienne 06 26 66 76 20

contact@idre-dc.org

Formation des entreprises du bâtiment à la REP PMCB et au tri des déchets de chantier

Pour les chefs d'équipe, compagnons et ouvriers

Public

- Entreprises de travaux de plus de 11 salariés : chefs d'équipe, compagnons, ouvriers.

Format

Formation théorique en salle

Supports et documents remis au stagiaire

Coût

Cette action de formation est financée par l'éco-organisme VALOBAT pour une session réunissant un minimum de 5 stagiaires (et jusqu'à 12). En deçà, la somme forfaitaire de 500€ (cinq cent euros) sera facturée à l'entreprise.

Prérequis

Aucun

Contenus

Objectifs

- Comprendre les grands principes de la REP Bâtiment et ce qui a justifié sa mise en place
- Maîtriser les consignes de tri des flux PMCB en reprise gratuite

Résumé du contenu de la formation

- Présentation (tour de table)
- Grands principes de la REP bâtiment
- Les consignes de tri
- Jeu de tri en équipe
- Quiz réappropriation
- Conclusion

Évaluation de la formation / sanction de la formation

- Formation évaluée en contrôle oral et/ou par QCM
- Attestation de fin de formation

Informations pratiques - contact

Nous contacter pour connaître les prochaines dates programmées

Fabienne 06 26 66 76 20

contact@idre-dc.org

Formation des entreprises du bâtiment à la REP PMCB et au tri des déchets de chantier

Pour les dirigeants et chargés d'opérations

Public

- Entreprises de travaux de plus de 11 salariés : dirigeants, chargés d'opération.

Format

Formation théorique en salle

Supports et documents remis au stagiaire

Coût

Cette action de formation est financée par l'éco-organisme VALOBAT pour une session réunissant un minimum de 5 stagiaires (et jusqu'à 12). En deçà, la somme forfaitaire de 500€ (cinq cent euros) sera facturée à l'entreprise.

Prérequis

Aucun

Contenus

Objectifs

- Comprendre les grands principes de la REP Bâtiment et ce qui a justifié sa mise en place
- Maîtriser les outils et modalités administratives pour bénéficier des soutiens économiques de la REP PMCB
- Coordonner les équipes travaux et leurs fournir les outils pour un tri à la source éligible au soutiens de la REP PMCB

Résumé du contenu de la formation

- Présentation (tour de table)
- Grands principes de la REP bâtiment
- Les outils disponibles pour vous et vos équipes
- Déclarer son chantier pour bénéficier de la REP
- Evaluer les retombées économiques du soutien de Valobat pour la gestion des déchets triés à la source
- Quiz réappropriation
- Conclusion

Évaluation de la formation / sanction de la formation

- Formation évaluée en contrôle oral et/ou par QCM
- Attestation de fin de formation

Informations pratiques - contact

Nous contacter pour connaître les prochaines dates programmées

Fabienne 06 26 66 76 20

contact@idre-dc.org

Notre engagement qualité

→Avant la formation :

Nous mettons à votre service nos connaissances les plus récentes dans le domaine de la déconstruction et du réemploi pour construire des formations en lien étroit avec les attentes et les évolutions de la filière.

Nous sommes à votre écoute pour analyser vos besoins et personnaliser nos formations selon vos attentes.

Nous adaptons nos techniques pédagogiques et les profils de nos formateurs pour vous accompagner dans le développement de vos compétences et celles de vos équipes.

→Pendant la formation :

Nous mettons à la disposition de nos apprenant.e.s les moyens matériels, humains et pédagogiques les plus adaptés à la formation dispensée.

Nous restons à l'écoute de nos apprenant.e.s pour les accompagner le plus efficacement possible dans leur parcours de formation.

→Après la formation :

Nous mettons à disposition de nos apprenant.e.s des ressources pédagogiques et techniques consultables par voie électronique et nous répondons à leurs éventuelles interrogations à l'issue de la formation.

Nous recueillons les avis de toutes les parties prenantes dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue.

Nous tenons compte des avis récoltés afin d'identifier au plus tôt tout dysfonctionnement et mettre en place les mesures correctives nécessaires.

Moyens et méthodes pédagogiques

- Formation théorique en salle et/ou visite sur site
- Supports et documents remis au stagiaire
- Vidéoprojecteur / Paperboard /Tableau
- Etude de cas concret- Retours d'expériences
- Manipulation et expérimentation d'outils (fournis par l'association)

Évaluation de la formation / sanction de la formation

- Formation évaluée en contrôle oral et/ou par QCM
- Attestation de fin de formation

Accessibilité

Formation assurée en présentiel : IDRE s'assure, par tout mode d'information adapté, que le lieu prévu est accessible aux personnes à mobilité réduite et dispose de tout le matériel nécessaire au bon déroulement de la formation.

Formation assurée à distance : IDRE propose un accès numérique de type ZOOM et met à disposition des stagiaires par voie numérique les documents nécessaires au suivi de la formation. A la demande, les documents seront adressés par mail.

Pour toute information complémentaire sur les questions d'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter pour nous faire part de vos besoins précis (contact@idre-dc.org).

IDRE : Interprofessionnelle de la Déconstruction et du Ré-Emploi

Association loi 1901 - SIRET 840 498 679 00025 - code APE 9412 Z

Siège social : 5 avenue des Frères Lumière 64140 LONS

Bureaux : 17 avenue Federico Garcia Lorca 64000 PAU

Activité de formation enregistrée sous le n° 75640460064 auprès du préfet de la région Nouvelle Aquitaine

Pour toutes vos demandes concernant la formation vous pouvez contacter :

Fabienne au 06 26 66 76 20

MEL : contact@idre-dc.org



Certificat n° FRCM25151
Période de validité : 17/06/2025 - 16/06/2028
Numéro SIREN : 840498679
Numéro de déclaration d'activité : 75640460064



association IDRE

(Interprofessionnelle de la Déconstruction et du REemploi ASS)

Siège social :
Interprofessionnelle de la Déconstruction et du REemploi ASS - 5 avenue des frères
Lumière 64140 LONS

Site :
IDRE Association IDRE - 17 AV FEDERICO GARCIA LORCA, 64000 Pau

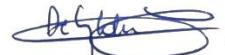
La Commission de Certification de CertUp déclare que l'organisme susmentionné a été audité avec succès.

L'organisme répond aux exigences du [Référentiel national](#) telles que spécifiées en bas de page.

La certification porte sur la catégorie d'actions suivante :

actions de formation (OF - L.6313-1 - 1°)

Pour la Commission de Certification,



Sophie De Vylder
Auditeur senior
20/02/2025

Le Référentiel national découlé de l'article L.6316-1 du code du travail. Le programme de certification correspondant se retrouve dans les textes lieux de référence, consultables sur www.legifrance.gouv.fr, et contrôlés par la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Il s'agit des textes suivants, de ceux qui y sont cités et de leurs éventuelles adaptations ultérieures : 1. Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle; 2. Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences; 3. Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du code du travail; 4. Guide de lecture du Référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail : [https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-resources-documentaires/documentation-et-publications-officielles/guides/guide-referentiel-national-qualite](https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-ressources-documentaires/documentation-et-publications-officielles/guides/guide-referentiel-national-qualite); 5. Règlement d'usage de la marque française de garantie Qualiopi et sa charte d'utilisation : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/acteurs-cadre-et-qualite-de-la-formation-professionnelle/qualiopi>; 6. CertUp : Règlement Qualiopi dans sa dernière version; 7. Questions-Réponses publiés sur le site du Ministère du Travail : https://travail-emploi.gouv.fr/sites/travail-emploi/files/files-spip/pdf/questions-reponses_version_2.pdf

Pour toute information concernant la validité du certificat : CertUp SARL - 34, Quai de la Loire, 75019 Paris - Tél. +33 1 85 64 26 26 - info@certup.fr
Ce certificat reste la propriété de CertUp SARL